**UNITé 46**

Limnu Imprimé 5 :

Tâches et questions d’orientation pour le travail en groupe (version avec jeu de rôle)

*Avertissement : les faits présentés dans ce scénario sont totalement fictifs. Toute ressemblance avec des faits réels est une simple coïncidence.*

Au cours des Sessions 2 à 8, vous et votre groupe allez élaborer un plan de sauvegarde pour le PCI de la vallée de Limnu en utilisant, afin de vous orienter, les questions suggérées dans cet imprimé, si tant est que vous les considériez pertinentes, et les formulaires destinés à rendre compte de vos travaux (Limnu Imprimé 4). Le groupe et le rapporteur peuvent toutefois décider d’utiliser un autre format pour rendre compte de leur travail, vous pouvez alors utiliser, si vous le souhaitez, le document Limnu Imprimé 4 pour prendre des notes.

**Session 2 : quel est le PCI à sauvegarder et qui sont les communautés, les groupes ou les individus concernés ? quels sont les problèmes généraux de la vallée ?**

Utilisez le texte « Bienvenue dans la vallée de Limnu » (Limnu Imprimé 1), le texte « Faites connaissance avec vos collègues » (Limnu Imprimé 2) et les informations des « Fiches descriptives des rôles » (Limnu Imprimé 3) pour définir une courte liste d’éléments du PCI pour lesquels des activités de sauvegarde pourraient être nécessaires, en précisant pour chacun des éléments, la communauté, les groupes et/ou les individus concernés. Merci de prendre des notes aussi synthétiques que possible car vous ne définissez que les grandes lignes d’un plan de sauvegarde et non la totalité d’un plan.

Questions à se poser (identifier le PCI)

Vous pouvez reporter vos notes concernant les éléments à sauvegarder dans le premier tableau de la Session 2 du document Limnu Imprimé 4.

* Quels sont les éléments du PCI de la vallée de Limnu qui nécessitent une sauvegarde ? Décrivez-les au moyen de quelques mots clés qui précisent leur nom, domaine, lieu et périodicité.
* Quels sont les modes actuels de transmission ?
* L’élément du PCI que vous envisagez de sauvegarder a-t-il des aspects spécifiques qui nécessitent un examen particulier (problèmes juridiques ou liés au genre, accès restreint ou problèmes intercommunautaires) ?

Questions à se poser (identifier les communautés)

Comme pour la question précédente, vous pouvez reporter vos notes concernant les **communautés**, groupes et individus concernés dans le premier tableau de la Session 2 du document Limnu Imprimé 4.

* Quels communautés, groupes et/ou individus considèrent l’/les élément/s en question comme faisant partie de leur patrimoine culturel ?
* Qui a des rôles spécifiques dans la pratique et la transmission de l’/des élément/s en question ?
* Qui s’identifie avec l’/les élément/s en question ?

Questions à se poser (identifier les problèmes généraux)

Vous pouvez reporter vos notes concernant les problèmes généraux (d’infrastructures, sociétaux ou environnementaux) auxquels la vallée doit faire face dans le second tableau de la Session 2 du document Limnu Imprimé 4.

* À quels problèmes d’ordre général les habitants de la vallée de Limnu sont-ils confrontés ?
* Ces problèmes ont-ils des conséquences sur l’interprétation/la pratique ou la transmission du PCI de la vallée de Limnu ?
* La sauvegarde d’éléments particuliers du PCI de la vallée de Limnu contribuera-t-elle à atténuer un ou plusieurs des problèmes d’ordre général au(x)quel(s) la vallée doit faire face ?

SESSION 3 : IDENTIFIER LA VALEUR ET LA FONCTION DES ÉLÉMENTS DU PCI CHOISIS, POUR LES COMMUNAUTÉS, LES GROUPES ET/OU LES INDIVIDUS CONCERNÉS, IDENTIFIEZ LES (ÉVENTUELS) ASPECTS CONTROVERSÉS

Vous pouvez reporter vos notes dans le tableau de la Session 3 du document Limnu Imprimé 4. Utilisez une case pour chaque élément identifié, et précisez dans la deuxième colonne ce qui rend l’élément important.

Questions à se poser

* Concernant le PCI de la vallée de Limnu que vous avez identifié, qu’est-ce qui le rend important et pour qui ?
* Différentes opinions coexistent-elles au sein de la communauté quant à la valeur et la fonction du PCI que vous avez identifié ou quant à la nécessité de le sauvegarder ?
* Qui devrait définir quel PCI est important, et prendre une décision quant à sa sauvegarde ?
* La sauvegarde d’éléments spécifiques du PCI pourrait-elle contribuer à atténuer les problèmes généraux ?

**Session 4 : quels risques et menaces ont des conséquences ou pourraient avoir des conséquences sur la viabilité des éléments du PCI choisis et quelles activités pourraient apporter des réponses à ces problèmes ?**

Vous pouvez reporter vos notes dans le tableau de la Session 4 du document Limnu Imprimé 4.

Questions à se poser

* Quels problèmes ont des conséquences sur l’interprétation/la pratique et/ou la transmission du PCI choisi ?
* Où se situent les risques ou menaces les plus graves ?

Après avoir discuté de ces points, vous souhaiterez peut-être reconsidérer le choix des éléments du PCI fait à la Session 2.

Maintenant que vous avez une vision claire des éléments du PCI pour lesquels vous souhaitez concevoir et mettre en œuvre des activités de sauvegarde et que vous êtes conscient des risques et menaces qui ont des conséquences sur leur viabilité,

* Proposez des idées quant aux possibles activités de sauvegarde. À ce stade, il n’est pas nécessaire de hiérarchiser ces activités.

**Session 5 : quels sont les principaux objectifs et résultats escomptés de la sauvegarde des éléments du PCI choisis ?**

Au cours des précédentes sessions, vous avez certainement déjà imaginé quels peuvent être les résultats escomptés des activités de sauvegarde que vous avez envisagées. Il est désormais temps de convenir des objectifs du plan de sauvegarde du PCI de la vallée de Limnu et des résultats concrets et quantifiables que vous pouvez attendre de la mise en œuvre réussie des activités programmées. Vous pouvez reporter vos notes dans le tableau de la Session 5 du document Limnu Imprimé 4.

Un petit nombre d’objectifs (entre trois et cinq) peut suffire à un plan de sauvegarde réaliste. Les objectifs apportent des éléments de réponse à des problèmes (pas trop spécifiques), ils sont ambitieux, qualitatifs et assortis d’échéances précises.

Pour chaque objectif, définissez entre deux et quatre résultats escomptés. Dans ce contexte précis, un résultat est un changement concret, spécifique et mesurable généré par la mise en œuvre d’une ou de plusieurs mesures de sauvegarde. Un résultat ne décrit pas ce qui est à faire mais décrit en quoi une situation future devrait être différente de la situation actuelle. Les résultats escomptés vous permettent de mesurer si – à un moment donné – les objectifs sont atteints.

Questions à se poser

* Quels changements concrets souhaiteriez-vous constater au cours des prochaines années suite à la sauvegarde de l’/des élément/s du PCI de la vallée de Limnu choisi/s ?
* En quoi sont-ils liés aux problèmes, menaces et risques que vous avez identifiés jusqu’ici ?

**Session 6 : choix définitif des activités de sauvegarde ; définir UN calendrier et des responsabilités**

Afin de définir votre liste définitive d’activités de sauvegarde, les questions ci-après pourront peut-être vous être d’une certaine utilité. Vous pouvez reporter vos notes dans les deux colonnes de gauche du tableau des Sessions 6 – 7 du document Limnu Imprimé 4.

Questions à se poser

* En prenant en considération chacun des résultats attendus, quelles activités doivent être mises en œuvre pour obtenir ces résultats ? NB : une seule activité peut souvent contribuer à atteindre plusieurs des objectifs fixés.
* Dans quel ordre les activités devraient-elles être mises en œuvre ?
* Qui mettra en œuvre/organisera ; qui sera responsable de quoi ?

**Session 7 : quelles sont les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités ? Définir les coûts globaux par activité.**

Dans cette session, vous définirez quelles sont les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan de sauvegarde. Les ressources peuvent être très différentes.

Puisque vous ne concevez que les grandes lignes d’un plan de sauvegarde, aucune présentation détaillée du budget n’est exigée. Il vous est cependant demandé de vous intéresser aux ressources financières, humaines, institutionnelles et autres qui pourraient être nécessaires pour mettre en œuvre le plan de sauvegarde que vous êtes sur le point de soumettre. Vous savez que le Groupe de travail sur le PCI peut financer un plan sensé et cohérent à hauteur de 200 000 dollars EU (des États-Unis). Si le plan que vous élaborez est accepté par le Groupe de travail, il sera ensuite développé, avec des budgets détaillés calculés par les experts du ministère du Développement rural et de l’institut de recherche. Vos représentants, sans le consentement desquels le plan de sauvegarde ne pourra être finalisé, seront en permanence associés à ce travail.

Vous pouvez reporter vos notes dans les troisième (ressources) et quatrième (répartition budgétaire par activité) colonnes du tableau des Sessions 6 – 7 du document Limnu Imprimé 4.

Questions à se poser

* Quels prestataires sont nécessaires pour la mise en œuvre de l’activité ? (Pendant combien de temps interviendront-ils ? Comment contribueront-ils de façon concrète à l’activité ? Comment seront-ils rémunérés ?)
* Les activités nécessitent-elles un soutien institutionnel ? Celui-ci peut-il être obtenu à titre gracieux ou a-t-il un coût ?
* Quelles ressources peuvent faire l’objet d’un don financier ou en nature ?
* Quels sont les coûts estimés par activité ? Calculez le total général de l’ensemble du plan de sauvegarde.

Si le coût total du plan excède le budget alloué, révisez la liste des activités envisagées ou des ressources, ou faites des propositions pour organiser des activités destinées à lever des fonds.

**Session 8 : comment les résultats du plan peuvent-ils être suivis et évalués ? résumez le plan, en précisant les périodes de mise en œuvre et les points de référence de chaque activité**

Il est important que la mise en œuvre d’un plan de sauvegarde soit suivie à des moments clés afin de pouvoir déterminer si les activités sont sur la bonne voie. Une façon de mesurer les progrès d’un plan de sauvegarde consiste à définir des objectifs ciblés ou des points de référence qui doivent être atteints pour chacun des résultats escomptés à des moments prédéfinis. Vous serez alors en mesure d’ajuster le plan ou de prendre des mesures correctives afin de le remettre, si nécessaire, sur la bonne voie.

Vous pouvez reporter vos notes dans le tableau de la Session 8 du document Limnu Imprimé 4.

Questions à se poser

* Quels pourraient être les points de référence et les objectifs à atteindre pour chaque activité de sauvegarde ?
* Quels sont les moments appropriés pour évaluer si les points de référence prédéfinis sont atteints ?
* À quels problèmes doit-on s’attendre ?

**résumé du plan**

Merci d’aider le rapporteur en remplissant le dernier tableau du document Limnu Imprimé 4 destiné à résumer le plan de sauvegarde proposé, en précisant les objectifs principaux et les budgets globaux.

**participation et consentement des communautés**

Les questions suivantes peuvent être utiles pour évaluer comment les communautés, les groupes et les individus ont participé à l’élaboration du plan de sauvegarde. Le rapporteur prendra des notes qui résumeront vos conclusions.

Questions à se poser

* La communauté, les groupes et/ou les individus concernés – ainsi que le PCI à sauvegarder – ont-ils été identifiés avec leur consentement libre, préalable et éclairé, et pas uniquement avec celui de leurs représentants ?
* La communauté, les groupes et/ou les individus concernés ont-ils contribué à l’élaboration du plan ? Ont-ils donné leur consentement final ?
* Participeront-ils, selon les règles, à la mise en œuvre pratique du plan ?
* Les droits et les intérêts des communautés concernées seront-ils protégés tout au long de la mise en œuvre des activités proposées ?
* Les (éventuelles) pratiques coutumières régissant l’accès au PCI concerné ont-elles été respectées lors de la préparation du plan ?
* Les activités de sauvegarde proposées ne perpétueront ou n’introduiront-elles pas de violations des droits de l’homme ?
* Le plan de sauvegarde contribue-t-il au principe du respect mutuel entre les communautés, les groupes et les individus ?